L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 MARS 1891. 64ème Année

Dufour & Bonnot.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 23 MARS 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les pos.

2 ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
6 mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Le protectionnisme en France.—Représailles.

Quelques-uns des nos confrères libre-échangistes ont—dit la *République française*—accueilli, avec une joie vraiment excessive, les nouvelles, plus ou moins exactes, que plusieurs puissances réclamaient contre l'œuvre de la commission des douanes, et préparent des représailles. Qu'il faille faire attention à ne pas confondre la protection avec la prohibition, cela est certain, et nous l'avons dit cent fois, mais que tant de passion entrât dans l'âme des doctrinaires, eh bien, vraiment, nous ne le pensions pas, et tous les esprits impartiaux s'en affligeront.

Les choses sont à ce point, que la *Liberté* elle-même, toute libre-échangiste qu'elle est, proteste :

Quand l'Allemagne fa't du protectionnisme; quand l'Angleterre cherche, dans les régions de la police, les moyens d'éluder les principes de liberté commerciale auxquels elle rend cet public hommage hypocrite—personne en dit rien de nous.

Mais il a suffi qu'en France, on vit poindre l'amorce de la réaction économique, pour que, d'un bout du monde à l'autre, ce fût un hôtel général, et que l'on nous menaçât des représailles les plus contraires à la simple probité—telles, par exemple, que le rétablissement de la piraterie littéraire.

La Belgique même a su donner, dans ce concert, la note criarde, et, dans la séance de jeudi, à la Chambre des représentants belge, un carrier, qui craint d'être lésé dans ses intérêts, s'est, en effet, plaint de ce que notre tarif allait désormais lui permettre belges, oubliant qu'il existe en Belgique un ar- rété royal exonérant les matériaux français des travaux publics.

Des représailles ! Mais en avons-nous exercé, en a-t-on exercé contre les Etats-Unis, contre la Russie, contre l'Allemagne, contre l'Autriche, lorsqu'elles ont relevé leurs tarifs ? L'Italie s'y est risquée contre nous. Cela lui a t-il réussi ?

Il est permis, sans doute, de critiquer plusieurs des décisions qui ont été prises par la commission des douanes : la Chambre et le Sénat prononceront, mais ne s'avise-t-on pas de dénier au Parlement le droit de légiférer sur ces matières, le droit de fixer et de voter les tarifs douaniers !

M. J. Leroy-Beaulieu, qui réclame une majoration de 900 0/0 sur les droits frappant actuellement, à leur entrée en France, les vins étrangers ; M. Leroy-Beaulieu, qui demande que les vins étrangers au-dessus de dix degrés, y soient taxés comme l'alcool, accommode, en bloc, les deux tarifs élaborés par la commission des douanes. Il proclame " mauvaises " l'œuvre tout entière de la commission, et annonce qu'avant trois mois " on la jettera au panier " :

On croit vulgairement que, parce que six cents messieurs se mettent à le décréter, un grand pays de 40 millions d'âmes va vivre, replié sur lui même, à l'état d'oreille ; que, de gré, tout va renchérir de 20 0/0 ; que les consommateurs, ouvriers, employés, devront se priver de- sormais et voir, dans la pratique, le pouvoir d'achat de leurs salaires diminuer de 20 0/0. Mais il n'en résultera pas moins du monde que cela doive arriver. Il y a la *force des choses* à laquelle ce six cents messieurs ne songent pas.

Ainsi, nous ne sommes plus maîtres chez nous ? C'est à l'étranger qu'il con vient d'aller demander l'autorisation de faire telles ou telles lois économiques ? Notre Parlement, qu'est-ce ? Six cents messieurs sans droits et sans qualité pour prononcer sur ces choses !.....

Il sous semble, pourtant, que ces six cents messieurs ont reçu un mandat. M. P. Leroy-Beaulieu qui l'a sollicité, à vingt reprises, ce mandat, sans pouvoir l'obtenir d'électeurs défiants et non sans raison, comme il le voit, M. Leroy-Beaulieu nous semble mal placé pour constater le droit du Parlement, droit dont on use, évidemment, tantôt bien et tantôt mal, mais droit issu du mandat conféré par les électeurs, et auquel les élus sont tenus de déférer, parce que la masse de ces électeurs constitue l'opinion générale et le droit public.

A moins—comme le dit le *Transit national* — que M. P. Leroy-Beaulieu, n'ayant pu obtenir la confiance des électeurs, ma'gré ses capitulations sur le vin, ne trouve que tout doit être infirmé, lui absent et blackboulé !

Quelle misère ! "Voici un homme—continue notre confrère—un écrivain qui a promené sa candidature partout, dans le Rhône, dans le Midi. Partout reponsé, il écrit que les six cents messieurs au milieu desquels on n'a pas voulu le faire asseoir, n'ont pas le droit de faire des lois économiques qui le contrarient. Qui donc les fera ! Lui, lui seul, et c'est assez ! Il taxera le vin et détaxera tout le reste." C'est très simple.

La lessive à l'électricité.

N'est ce pas au moyen de l'électrolyse, qu'on blanchit, déjà, les fils de laine, de coton et de chanvre, *ins soies* et les pâtes à papier ? Il me souvient, en tous cas, avoir écrit un collaborateur du *Figaro*—d'une usine que je visitais naguère—c'est même là que, soumissement, mon idée s'est vissée sous mon crâne—où l'on blanchit les pâtes à papier en faisant tout bonnement passer un courant électrique, à l'aide d'un appareil spécial, à travers l'inoffensive solution de chlorure de magnésium où ces pâtes sont plongées.

Là, point d'effet caustique, point d'altération de la cellulose. La solution, dont on n'a point à redouter la concentration (les bains les plus éclatants étant obtenus par les bains les plus faibles), est absolument *neutre*, et l'action décolorante est exercée non plus par le chlore ou l'alcali, mais par l'oxygène provenant de la décomposition électrolytique de l'eau. Or, si l'oxygène dévore rapidement l'ordure, il épargne scrupuleusement les fibres végétales auxquelles l'ordure est incorporée : en gaz qui se respecte, il ne mange pas le morceau !

Pourquoi ce procédé, d'ores et déjà consacré par la pratique, et qui réussit si bien *avant tissage*, sur des fibres textiles, n'est-il dit sur du linge "potentiel", sur du linge en gestation, ne réussirait-il pas aussi bien *après* ? Pourquoi n'en essaierait on pas avec autant de chances sur nos chemises et nos mouchoirs, qui sont, en fin de compte, à base de cellulose, tout comme la feuille de papier que je suis en train de noircir ?

Je ne sais si je dire que la femme du directeur de telle grande fabrique de papier où l'on emploie cette méthode m'avait rien trouvé de mieux, pour nettoyer ses dentelles de prix, que de les tremper dans la sauce où son mari "glissait" électriquement ses pâtes. Et les quelques rudimentaires expériences de laboratoire que j'ai faites, afin de satisfaire ma curiosité, sur des chiffons moins précieux, par des camarades qui sont gens de métier, ont été de nature à me faire croire que cette dame avait eu là une ingénieuse et riche idée.

On a déjà réclamé et obtenu de l'électricité tant de services domestiques inattendus, qu'il n'y a rien d'utopique à la charger encore de nous laver notre linge sale. Personne ne s'en plaindra, pas même les blanchisseurs, car ceux-ci ne doivent pas nourrir une passion immodérée pour l'infâme eau de Javel, qui ne vaut pas moins de dangers à ceux qui s'en servent que d'inconvénients à ceux à qui elle nuit—sans métaphore—la laine sur le dos.

Le jeune X....., qui purge, en prison, une condamnation pour abus de confiance, a conservé des alliances qui ne sont plus en rapport avec la situation.

L'autre matin, son geôlier vient lui dire qu'un monsieur le demande au parloir.

On ne rend pas de visite à pareille heure ! fait X..... scandalisé. Dites-lui..... que je n'y suis pas.

Pages d'album :

Ce qui rend ma pas soupçons les hommages à la vieillesse, c'est que notre vénération pour elle augmente à mesure que nous en approchons.

FEUILLETON.

EN DÉTRESSE !

—PAR—

JULES MARY.

DEUXIEME PARTIE.

ROSÉE DU MEURTRE.

(*Suite.*)

—Très bien, disait-elle.....

Et tu penses comme moi, n'est-ce pas, mère ? Tu penses que M. de Séverac n'était pas coupable !.... C'était un homme d'honneur..... C'était un vaillant et un fort !..... S'il avait eu à se venger de Lafistole, il se serait vengé au grand jour, à la face du monde, comme un galant homme ! Il n'aurait pas choisi la nuit, les bois, comme font les lâches.. n'est-ce pas, mère ?

—Je pense comme toi, mon enfant.

Alors, Bérengère câlinant M. d'Hautefort.

—Tu vois, père, je fais des reprises. Voilà ma mère qui déjà partage ma conviction..... Et cela, sur ma seule parole, alors qu'il n'y a point de preuves encore. Que sera-ce donc, lorsque nous en aurons ?

Jean-Joseph se taisait.

Il croyait, ainsi que Daniel, à la culpabilité de Séverac et il cottimait que les tentatives de Valentin n'aboutiraient pas.

Mais il avait un, à ce propos, avec son fils un entretien duquel il était résulté que Daniel favoriserait ces tentatives de tous ses efforts.

D'une rigoureuse probité tous les deux, d'une conscience droite et scrupuleuse, ils ne voulaient avoir aucun reproche à s'adresser.

Clotilde avait une autre inquiétude, aussi grave que celle que lui inspirait le projet de Valentin.

Elle pensait aux papiers volés dans la caisse de Chavarot par Lafistole.

Qu'étaient-ils devenus ?

Elle avait espéré que le notaire lui écrirait vite, à ce propos, mais les jours s'étaient passés et elle n'avait rien reçu.

Le silence de Chavarot augmentait son angoisse.

Cependant le notaire n'avait pas perdu de temps.

Il savait que les perquisitions de la police parisienne dans l'appartement de la rue de Tournon n'avaient pas amené de résultat.

Il était donc tranquille pour quelques jours.

Il était allé trouver la propriétaire de Lafistole, s'était assuré que plusieurs termes étaient dus par son ancien clerc, qui constituait un propriétaire un droit sur les meubles. D'autre part il n'y avait pas eu de réclamations de créanciers.

Chavarot s'arrangea avec la propriétaire, racheta les meubles et prit le loyer à son compte afin d'être libre d'entrer, à sa guise, dans l'appartement.

Tout cela avait pris du temps.

Quand il fut libre, il visita de fond en comble tous les meubles, sans oublier le moindre coin.

L'entresol du caissier était simplement mais élégamment meublé.

Assez petit, il comprenait seulement trois pièces principales, un salon, une chambre à coucher et une salle à manger qui était inutile à Lafistole, puisqu'il ne prenait jamais ses repas chez lui et qu'il avait transformée en une sorte de salon-fumoir, meublé bizarrement. Il y avait encore vestibule, cuisine et deux grands cabinets dont l'un atteignant à la chambre à coucher et était aménagé en salle de bain et cabinet de toilette.

Les meubles étaient surtout des sièges, canapés, chaises et fauteuils profonds, de petits secrétaires agrémentés d'incrustations de nacre, une table-bureau, une grande armoire normande fermée par trois énormes serrures d'un assez joli travail, une commode Louis XV.

Au premier coup d'œil, Chavarot, en entrant là, jugea que si le dossier Bastien était caché dans l'appartement, il ne lui serait pas difficile de l'y découvrir.

—Et s'il y a des secrets à quelque meuble, murmura le notaire, je saurai bien les deviner, dussé-je, à coups de hache, briser en menus morceaux tout ce qu'il y a ici. J'en ai le droit. Tout m'appartient.

Il avait soigneusement fermé la porte d'entrée, afin de ne pas être dérangé dans ses recherches.

Les clefs étaient aux meubles.

Et dans l'armoire normande et un cabinet noir, tous les vêtements de Lafistole étaient rangés ou pendus.

Chavarot passa la journée entière à visiter, fouiller, retourner, briser ce qui ne s'ouvrait pas.

Tous les vêtements de Lafistole lui passèrent par les mains, pantalons, gilets, vestons, redingotes, pardessus.

Il déchira les doublures. Il déchira les matelas, les oreillers, le traversin.

Il sonda mur après mur, un objet, soulevant les tapis, les déclouant, découpant les thibaudes, enlevant les étoffes tendues sur les murs, sondant les parquets afin de s'assurer qu'aucune planche détachée ne servait de cachette.

Il apportait je ne sais quelle fièvre à ces recherches, car il était guidé en cela par son affection pour Clotilde, pour la famille d'Hautefort et aussi par le devoir.

N'était il pas de son devoir, en effet, de retrouver le dossier Bastien ? N'est-ce pas à lui qu'on l'a confié ? N'en est il pas responsable ? N'est-ce pas sa faute s'il l'a perdu ?

Et quand il eut tout vu, tout visité, quand il fut bien sûr de n'avoir rien oublié, il fut pris d'un profond découpoir.

Il n'avait rien trouvé.

Il devenait évident que Lafistole n'avait pas gardé chez lui le dossier Bastien.

Il avait dû le confier à quelqu'un, le mettre en lieu sûr, le donner à une maîtresse, peut-être.....

Ou bien, l'enfermant dans quelque coffret, était-il allé l'enterrer en un coin désert de la campagne, aux environs de Paris ?

Tout cela était possible.

Lafistole mort, il devenait bien difficile de savoir ce qui s'était passé....

Mais Chavarot était trop l'ami de Clotilde pour se contenter d'une seule recherche.

Il recommença à plusieurs reprises, sans plus de succès.

Ce fut alors qu'il vint à Orléans.

Il n'avait pas voulu écrire à Clotilde quel avait été le résultat de ses recherches. Il craignait, malgré tout, qu'elle ne fût en butte aux soupçons de son mari. Il préférait la voir pour lui tout dire.

Il n'eut pas besoin, du reste, de parler pour qu'elle comprît, à sa préoccupation, à sa tristesse, qu'il n'avait pas réussi.

Quand ils furent seuls :

—Rien, n'est-ce pas ? dit-elle.

—Rien, hélas !

—Mon Dieu, oh est passé ce dossier ? Qu'en a-t-il fait ? Si on le retrouve, s'il tombe entre les mains de mon mari, non seulement Daniel apprendra la honte de mon nom, l'odieux crime de l'homme qui fut mon père, mais il devinera vite, grâce aux lettres qu'il possède, que je connaissais Lafistole.... et que.....

Elle s'arrêta, infiniment troublée.

Elle allait dire que c'était elle qui avait tué le misérable, à Chavarot augui elle avait affirmé le contraire.

Elle allait se trahir.

Elle regardait, effarée, le notaire silencieux et grave.

Lui n'avait aucun doute.

Qu'elle se trahît ou non, il était convaincu que Lafistole avait été tué par Clotilde.

Cela était si visible, ce qu'elle semblait, la pauvre femme, qu'il ne pouvait pas la blâmer; il ne pouvait que la plaindre de toute son âme.

Et elle, s'entêtant dans ses dénégations, et d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre calme, lui dit :

—Valentin n'a pas perdu l'espoir de faire réhabiliter le nom de son père. Il doit consacrer son intelligence à retrouver le meurtrier de Lafistole, car en bon fils il ne sroit pas à la culpabilité de M. de Séverac....

—Vous avez revu Valentin ?

—Il est venu hier nous raconter ses projets.....

—Et vous les approuvez, sans doute ?

—Certes ! dit-elle.....

—Vous ne croyez pas non plus que M. de Séverac soit coupable ?

—Non.....

—Et vous ne soupçonnez personne ?

—Comment le pourrais-je ?

—Que dit Bérengère ?

—Elle a encouragé Valentin dans son projet,

Le bossu prit les mains de Clotilde, les baisa d'un long baiser fraternel.

Ses yeux s'étaient emplis de larmes.

Il pensait :

—Comment ne meurt-elle pas d'une pareille torture ?

La fille ligotée avec Valentin contre la mère !

Elle crut qu'il l'avait pénétrée et murmura :

—Que pensez-vous donc, Georges ?

—Je pense que jamais, certes, femme ne fut plus malheureuse que vous !!

Elle voulut protester, mais n'en eut pas le courage.

Elle se contenta de baisser la tête, les lèvres crispées par un sanglot qu'elle retenait avec peine.

Le lendmain, au Palais, Daniel vit arriver Valentin.

Le jeune homme était vêtu de noir et son visage était d'une grande pâleur.

—Vous persistez dans votre résolution, mon cher enfant ? dit M. d'Hautefort.

—Plus que jamais !

Daniel avait préparé le dossier. Il le remit à Valentin.

Celui-ci s'assit au bureau du greffier et ouvrit le carton.

Ses mains tremblaient violemment.

Il n'était pas coupable !..... C'était un homme d'honneur..... C'était un vaillant et un fort !..... S'il avait eu à se venger de Lafistole, il se serait vengé au grand jour, à la face du monde, comme un galant homme ! Il n'aurait pas choisi la nuit, les bois, comme font les lâches.. n'est-ce pas, mère ?

—Je pense comme toi, mon enfant.

Alors, Bérengère câlinant M. d'Hautefort.

—Tu vois, père, je fais des reprises. Voilà ma mère qui déjà partage ma conviction..... Et cela, sur ma seule parole, alors qu'il n'y a point de preuves encore. Que sera-ce donc, lorsque nous en aurons ?

Jean-Joseph se taisait.

Il croyait, ainsi que Daniel, à la culpabilité de Séverac et il cottimait que les tentatives de Valentin n'aboutiraient pas.

Mais il avait un, à ce propos, avec son fils un entretien duquel il était résulté que Daniel favoriserait ces tentatives de tous ses efforts.

D'une rigoureuse probité tous les deux, d'une conscience droite et scrupuleuse, ils ne voulaient avoir aucun reproche à s'adresser.

Clotilde avait une autre inquiétude, aussi grave que celle que lui inspirait le projet de Valentin.

Elle pensait aux papiers volés dans la caisse de Chavarot par Lafistole.

Qu'étaient-ils devenus ?

Elle avait espéré que le notaire lui écrirait vite, à ce propos, mais les jours s'étaient passés et elle n'avait rien reçu.

Le silence de Chavarot augmentait son angoisse.

Cependant le notaire n'avait pas perdu de temps.

Il savait que les perquisitions de la police parisienne dans l'appartement de la rue de Tournon n'avaient pas amené de résultat.

Il était donc tranquille pour quelques jours.

Il était allé trouver la propriétaire de Lafistole, s'était assuré que plusieurs termes étaient dus par son ancien clerc, qui constituait un propriétaire un droit sur les meubles. D'autre part il n'y avait pas eu de réclamations de créanciers.

Chavarot s'arrangea avec la propriétaire, racheta les meubles et prit le loyer à son compte afin d'être libre d'entrer, à sa guise, dans l'appartement.

Tout cela avait pris du temps.

Quand il fut libre, il visita de fond en comble tous les meubles, sans oublier le moindre coin.

L'entresol du caissier était simplement mais élégamment meublé.

Assez petit, il comprenait seulement trois pièces principales, un salon, une chambre à coucher et une salle à manger qui était inutile à Lafistole, puisqu'il ne prenait jamais ses repas chez lui et qu'il avait transformée en une sorte de salon-fumoir, meublé bizarrement. Il y avait encore vestibule, cuisine et deux grands cabinets dont l'un atteignant à la chambre à coucher et était aménagé en salle de bain et cabinet de toilette.

Les meubles étaient surtout des sièges, canapés, chaises et fauteuils profonds, de petits secrétaires agrémentés d'incrustations de nacre, une table-bureau, une grande armoire normande fermée par trois énormes serrures d'un assez joli travail, une commode Louis XV.

Au premier coup d'œil, Chavarot, en entrant là, jugea que si le dossier Bastien était caché dans l'appartement, il ne lui serait pas difficile de l'y découvrir.

—Et s'il y a des secrets à quelque meuble, murmura le notaire, je saurai bien les deviner, dussé-je, à coups de hache, briser en menus morceaux tout ce qu'il y a ici. J'en ai le droit. Tout m'appartient.

Il avait soigneusement fermé la porte d'entrée, afin de ne pas être dérangé dans ses recherches.

Les clefs étaient aux meubles.

Et dans l'armoire normande et un cabinet noir, tous les vêtements de Lafistole étaient rangés ou pendus.

Chavarot passa la journée entière à visiter, fouiller, retourner, briser ce qui ne s'ouvrait pas.

Tous les vêtements de Lafistole lui passèrent par les mains, pantalons, gilets, vestons, redingotes, pardessus.

Il déchira les doublures. Il déchira les matelas, les oreillers, le traversin.

Il sonda mur après mur, un objet, soulevant les tapis, les déclouant, découpant les thibaudes, enlevant les étoffes tendues sur les murs, sondant les parquets afin de s'assurer qu'aucune planche détachée ne servait de cachette.

Il apportait je ne sais quelle fièvre à ces recherches, car il était guidé en cela par son affection pour Clotilde, pour la famille d'Hautefort et aussi par le devoir.

N'était il pas de son devoir, en effet, de retrouver le dossier Bastien ? N'est-ce pas à lui qu'on l'a confié ? N'en est il pas responsable ? N'est-ce pas sa faute s'il l'a perdu ?

Et quand il eut tout vu, tout visité, quand il fut bien sûr de n'avoir rien oublié, il fut pris d'un profond découpoir.

Il n'avait rien trouvé.

Il devenait évident que Lafistole n'avait pas gardé chez lui le dossier Bastien.

Il avait dû le confier à quelqu'un, le mettre en lieu sûr, le donner à une maîtresse, peut-être.....

Ou bien, l'enfermant dans quelque coffret, était-il allé l'enterrer en un coin désert de la campagne, aux environs de Paris ?

Tout cela était possible.

Lafistole mort, il devenait bien difficile de savoir ce qui s'était passé....

Mais Chavarot était trop l'ami de Clotilde pour se contenter d'une seule recherche.

Il recommença à plusieurs reprises, sans plus de succès.

Ce fut alors qu'il vint à Orléans.

Il n'avait pas voulu écrire à Clotilde quel avait été le résultat de ses recherches. Il craignait, malgré tout, qu'elle ne fût en butte aux soupçons de son mari. Il préférait la voir pour lui tout dire.

Il n'eut pas besoin, du reste, de parler pour qu'elle comprît, à sa préoccupation, à sa tristesse, qu'il n'avait pas réussi.

Quand ils furent seuls :

—Rien, n'est-ce pas ? dit-elle.

—Rien, hélas !

—Mon Dieu, oh est passé ce dossier ? Qu'en a-t-il fait ? Si on le retrouve, s'il tombe entre les mains de mon mari, non seulement Daniel apprendra la honte de mon nom, l'odieux crime de l'homme qui fut mon père, mais il devinera vite, grâce aux lettres qu'il possède, que je connaissais Lafistole.... et que.....

Elle s'arrêta, infiniment troublée.

Elle allait dire que c'était elle qui avait tué le misérable, à Chavarot auquel elle avait affirmé le contraire.

Elle allait se trahir.

Elle regardait, effarée, le notaire silencieux et grave.

Lui n'avait aucun doute.

Qu'elle se trahît ou non, il était convaincu que Lafistole avait été tué par Clotilde.

Cela était si visible, ce qu'elle semblait, la pauvre femme, qu'il ne pouvait pas la blâmer; il ne pouvait que la plaindre de toute son âme.

Et elle, s'entêtant dans ses dénégations, et d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre calme, lui dit :

—Valentin n'a pas perdu l'espoir de faire réhabiliter le nom de son père. Il doit consacrer son intelligence à retrouver le meurtrier de Lafistole, car en bon fils il ne sroit pas à la culpabilité de M. de Séverac....

—Vous avez revu Valentin ?

—Il est venu hier nous raconter ses projets.....

—Et vous les approuvez, sans doute ?

—Certes ! dit-elle.....

—Vous ne croyez pas non plus que M. de Séverac soit coupable ?

—Non.....

—Et vous ne soupçonnez personne ?

—Comment le pourrais-je ?

—Que dit Bérengère ?

—Elle a encouragé Valentin dans son projet,

pour les combattre, au besoin, d'un mot ?.....

Car, telle allait être sa vie désormais ! Combattre sans cesse !..... sans jamais de calme ! sans plus jamais une minute de repos !

Elle se décida donc pour Vilvaudran !

Quelques jours s'étaient passés, à peine, depuis le meurtre de Lafistole ! Seulement quinze jours !..... Ah ! comme ils avaient été remplis !..... Et comme les angoisses conffertes les allongeaient, les centuplaient !

Elle le relit, le douloureux et funèbre pèlerinage.

Elle en eut le courrage.

Elle traverse le jardin, longea les pelouses, ainsi qu'elle avait fait le soir terrible, lorsqu'elle suivait Pierre Jourdan emportant le cadavre.

Elle prit l'avenue du parc qu'ils avaient suivie jaequ'à la route où Jourdan avait jeté Lafistole.

C'était le soir, par une nuit calme, éclairée de temps en temps par la lune que voilaient parfois des nuages, — comme la nuit du meurtre.

Et elle s'arrêta longuement devant les broussailles du fossé, comme si elle avait voulu s'assurer qu'il ne restait rien là pouvant l'accuser, aucune preuve d'élevant contre elle pour lui dire :

—C'est toi !

Et pendant qu'elle était là, en cette soirée, Vilbret la regardait, appuyé contre un chêne et fumant sa pipe, Vilbret un tournée de nuit.

Le garde, surpris, ne la reconnut pas, tout d'abord.

—Tiens, une femme ! avait-il murmuré..... Les femmes ne braconnent guère, en ce pays-ci.....

Il faisait sombre, sous bois.

Quand la lune se dégagea des nuages, il reconnut la promeneuse, et son émotion fut si forte que ses dents contractées cassèrent le tuyau de sa pipe.

—Madame d'Hautefort !.....

Clotilde, baissée, considérait les broussailles.

Il n'osa se montrer, retenu par une crainte mystérieuse, comme s'il eût compris, d'instinct, que quelcoque chose de grave se passait à deux pas de lui et qu'il valait mieux ne pas s'en mêler.

—Qu'est-ce qu'elle regarde ?

Quand elle fut partie, lentement, les yeux à terre, comme elle était venue, il s'en alla lui, vers les broussailles et regarda à son tour.

—C'est là qu'on a retrouvé Lafistole... dit-il, dans ces broussailles, juste au milieu..... Je suppose bien que ce n'est pas la curiosité pure qui a amené Mme d'Hautefort, surtout à pareille heure.

Il s'éloigna troublé, réfléchissant, mais ne trouvant pas l'énigme qu'il cherchait et se contentant de répéter :

—C'est drôle.....c'est drôle tout de même !

Pour rentrer, aussi, elle prit le chemin d'Orléans. Quel instinct la poussait à suivre ce sentier ?

Elle regagna le château, remonta dans les appartements.

Bérengère était couchée ; les domestiques étaient loin. Clotilde ne craignait point de surprise.

Elle entra dans le petit salon où elle avait reçu Jack Lafistole, et d'où Lafistole était sorti sur les épaules de Jourdan.

Rien de changé.

La scène du meurtre se retraçait vivement à son imagination dans tous ses détails.

Elle était passée à la même heure.

La même bougie, à demi consumée, là-bas, sur la cheminée, avait éclairé la scène.

Sur le tapis aucune trace de sang. Elle eut beau chercher, elle ne vit rien. Cela la tranquillise.

Elle revint dans sa chambre et après une heure d'insomnie, se mit fut assez calme.

Ce fut ce même pèlerinage dans quelques-unes de ses parties, que refit Valentin quelques jours après.

Il voulut venir à pied à Vilvaudran. C'était ainsi qu'était venu Lafistole.

Il interrogea, dans les maisons bordant la route, les passants, dans les broussailles du commissaire de police Pasteurot avait désignées comme ayant indiqué sa route au cassier de Mo Chavarot.

Et par des questions précises, il apprit que c'était au château même de Vilvaudran et non point au village qu'il se rendait.

—Qu'avait à faire Lafistole au château ?

Il le fut en réflexion.

Vilvaudran, à l'époque où Lafistole était venu, il ne se trouvait personne ; seulement le propriétaire et sa femme.

Clotilde,—Valentin se le rappelait—y avait fait plusieurs voyages, mais il était douteux qu'un de ceux-ci eût coïncidé avec l'arrivée de Lafistole dans le pays.

Son premier soin à Vilvaudran fut d'aller trouver Vilbret dont la déposition, trouvée au dossier, l'avait frappé.

Il savait comment était grande la finesse du bonhomme. Il désirait causer avec lui. Peut-être que Vilbret avait fait d'autres découvertes. Quelles qu'elles fussent, il voulait les connaître.

Vilbret était chez lui, déjeunant dehors, sur le seuil de sa maison, d'un morceau de pain et d'un morceau de fromage.

Il aimait Valentin depuis longtemps, parce que Valentin devait entrer dans la famille d'Hautefort et que pour le vieux garde, le monde commençait et finissait là où commençait et finissait la famille de ses maîtres.

Il éprouva pourtant un grand trouble en voyant tout à coup le jeune homme déboucher sur l'avenue qui conduisait à la garderie.

Cette femme il fallait la découvrir, l'interroger, savoir d'elle ce qu'était ce Lafistole et pourquoi elle était ainsi son esclave.

Il n'avait pas été sans être frappé,— de même que Daniel,—par l'écriture des lettres, par ce papier à la mode, discrètement parfumé, trahissant la femme distinguée.

Il croyait se rappeler avoir vu déjà une écriture pareille, mais il ne savait pas où.

Ah ! comme il les palpa et les retourna dans ses mains, ces lettres, comme ardemment il les regarda, essayant de tirer d'elles leur secret !.....

Qui sait si l'honneur de son père n'était pas là-dedans ? Comment faire pour l'en arracher ?

Lorsqu'il eut achevé son travail, il remit le dossier à Daniel.

—Je ne le savoir, mon cher Valentin, dit le juge d'instruction, ce qui, dans ce dossier, a attiré plus particulièrement votre attention ?

—Deux choses, monsieur d'Hautefort.

Je vous le dis en toute franchise. La première, ce sont les lettres de cette femme inconnue. La seconde, c'est l'étrange interrogatoire que vous avez fait subir à Lafistole, à l'hôpital. J'emploie le mot interrogatoire, bien qu'il n'y ait eu que des questions et pas de réponses parlées.

—Et que pensez-vous de tout cela ?

—Que si nous connaissions la femme qui a écrit ces lettres, peut être nous dévoilerait-elle bien des secrets.—En outre, je pense que Lafistole a clairement désigné son assassin comme appartenant à notre monde et habitant Orléans....Ce renseignement est précieux. Mes recherches ne peuvent s'égarer. Elles vont se restreindre. Je suis persuadé que je réussirai.

Daniel le regarda tristement.

Il pensait :

—Ces recherches l'amèneront à reconnaître que nul autre que Séverac ne pouvait tuer Lafistole.

Le lendemain même, Valentin allait à Vilvaudran.

Il désirait refaire l'enquête de point en point par lui-même.

Puis, il savait que Clotilde et Bérengère étaient allées s'installer au château et, pendant les vacances, Daniel et Jean-Joseph n'allaient pas tarder à les rejoindre.

Il espérait avoir l'occasion de voir Bérengère.

Au château, Mme d'Hautefort n'y vint pas avec plaisir.

Elle avait remis de jour en jour sa retour.

Elle savait bien vouloir s'éloigner du pays, quitter Orléans, ne plus rien voir de ce qui avait été témoin de la catastrophe.

Mais le moyen ?

Il aurait fallu inventer des raisons.

Lesquelles ?

Un moment, elle voulut se dire malade afin d'entraîner son mari à la mer ou dans quelque ville d'eau.

Mais elle connaissait Daniel.

Il aimait Vilvaudran.

Il y reviendrait quand même, ne fût-ce que pendant la saison de chasse.

Paris, loin d'Orléans, elle courrait d'autres dangers.

Elle ne serait pas instruite des recherches de Valentin.

Comment pourrait-elle échapper au péril d'être découverte, si elle n'était pas là pour se défendre ? pour guetter les instants que le hasard jetterait sur le passage de jeune homme ? pour empêcher les coups de notre en son esprit ?

—Bien. Maintenant montres moi l'endroit exact où était le cadavre, dans quelle situation il se trouvait.....

—Volontiers, dit le garde, et je vous dirai même tout de suite, monsieur Valentin, que je n'ai pas été sans réfléchir là-dessus.....

—Pourquoi ?

—Vous voyez, monsieur Valentin, cet énorme amas de broussailles enchevêtrées ? Il y a là-dedans de quoi cacher une harde de cerfs et de biches tout entière.

—C'est vrai.

—Eh bien Lafistole était au beau milieu de tout cela.

—Voilà qui est étrange..... Personne ne voudrait s'aventurer à traverser ces épines. S'il y a eu querelle, ainsi que le veut l'enquête, entre cet homme et mon père, cette querelle s'est élevée ici où nous sommes sur la route... et Lafistole, se recevant le coup qui l'a mortellement blessé, serait tombé dans le fossé et non là-bas, à quelques mètres, dans ces buissons inextricables.

—Je me suis tenu le même raisonnement, dit le garde.

—Et qu'en avez vous conclu ?

—Que peut être on avait essayé de cacher le cadavre, qu'on n'en sara pas en état de le retrouver, qu'on l'aura abandonné là.

—Mais alors ?.....

Et Valentin interrogeait Vilbret du regard.

—Alors, monsieur, dit le garde à voix basse, il est bien possible qu'on ait transporté Lafistole ec cet endroit, mais qu'il ait été assassiné autre part.

—Et qui vous prouve que cette détonation venait d'un braconnier ?

Le garde ne répondit pas. Pour lui, cela ne faisait aucun doute. Mais il lui était impossible de le prouver.

—Dans tous les cas, monsieur Valentin, dit Vilbret après un long silence plein d'émotion, quel intérêt aurait il eu à ne point abandonner le cadavre là où le meurtre s'était commis ?...

S'il avait essayé de le cacher pour égarer les recherches, passe encore, mais il est malheureux qu'il ne l'ait pas voulu....

Dès l'aube, tous les passants eussent aperçu le blessé.

—Cela me semble logique..... mais.....

—Parlez, Vilbret.

—Ce qui est logique pour votre père reste logique également pour celui qui a commis ce crime. Quel intérêt avait-il à jeter, pour ainsi dire, ce cadavre sous les yeux du premier paysan venu passant sur la route ?

—Si ce cadavre avait été trouvé dans votre maison, Vilbret, qu'aurait pensé la justice ?

—Dame ! tout naturellement elle m'aurait accusé.....

—Eh bien, n'est-il pas aussi naturel de croire que ce homme a été tué dans une autre maison et qu'on a voulu, en l'apportant ici, faire disparaître toute trace du crime ?

—Possible, cela, monsieur Valentin, d'autant plus que le particulier ne pesait pas lourd..... il avait l'air vidé comme un lapin.

Tout à son idée fixe, Valentin poursuivait :

—Avez vous remarqué qu'il y eût beaucoup de sang répandu sur ces broussailles ?..... Il n'y en a plus, aujourd'hui. Il a plu ; la pluie a effacé toutes les traces.

—J'ai remarqué le contraire, dit le garde avec vivacité.

—Comment cela ?

—Je n'ai pas été seul, du reste, à fait cette remarque et il me semble avoir entendu le docteur Gaségne lui-même s'en étonner ; nous avons constaté, sur les ronces et les épines, quelques rares gouttes de sang.

L'homme avait répandu son sang autrepart.

—Possible, possible, répétait le vieux, d'autant plus que dans les tailles de bouleaux, cent mètres d'ici à peu près, il y avait une goutte de sang sur les feuilles.

Oui, je me rappelle ce détail de l'enquête.

Valentin se prit le front entre les mains.

—Ah ! si j'avais été averti ; si j'avais pu prévoir que mon père serait accusé..... Si j'étais venu ! Et si j'avais fait alors pareille découverte, comme j'aurais cherché sur le sable, dans les allées, dans les pelouses, dans les broussailles et sous les fougères, la trace de celui qui a jeté là cet homme. Comme j'aurais interrogé la nature pour lui arracher son secret !

Le garde restait pensif. Il semblait un peu embarrassé.

A la fin, il prit l'air de prendre une grande résolution.

—Monsieur Valentin, fit-il, je suis là pour tout dire !.....

Valentin se rapprocha de lui, comprenant à la voix hésitante du vieillard, qu'il avait un scrupule.

—Parlez, Vilbret, il s'agit de l'honneur de mon père..... il s'agit de quelque chose de plus précieux pour vous.....

Car vous adorez Bérengère et Bérengère est malheureuse de mon malheur ! Elle souffre..... Elle pleure !..... Elle prie.....

Il avait cherché comme vous les traces, sur la terre.....

—Eh bien ?

—J'ai trouvé deux traces.....

—Dites ! Dites ! Pourquoi tremblez-vous ?

—Oh ! je ne tremble pas, monsieur Valentin. C'est pour vous dire que j'ai cherché, mais que je n'ai trouvé ne peut être de grand importance pour vous.

—Qu'en savez vous ?

—Vous en jugerez bientôt. Dans les nombreuses traces marquées sur le sable des allées, près du carrefour, j'ai distingué deux traces que je connais..... Vous savez, monsieur Valentin, que Mme d'Hautefort était au château, la nuit du meurtre !

—Non, je l'ignorais.

—Il y avait donc, d'abord, la trace des petites bottines de Mme d'Hautefort. Madame était certainement venue se promener au carrefour la veille. Du reste, cela doit être sa promenade favorite, car elle y est venue hier encore.

Le garde parlait naïvement, sans aucun soupçon.

Et Valentin lui-même n'arrêta pas sa pensée, même une seconde, sur le nom de Clotilde.

—Vous avez parlé de deux traces ?

—L'autre est celle d'un brave garçon que M. Valentin connaît, que M. Daniel inv